

## Le cadre

- Le support logistique (organisation, voyage, aide à la production, à la recherche de matériel et d'équipement) étant réalisé par les membres actifs, et bénévoles, de la plateforme Fugitif, les résidents sont appelés à prendre, dans un rapport de réciprocité, leur responsabilité. Une fois l'invitation faite, le résident doit organiser son voyage aller-retour. Sur place, la planification de la résidence se fait de manière collégiale. La résidence se basant sur la non-obligation de résultat, l'artiste en résidence doit gérer sa production et prévoir à l'avance un budget pour celle-ci (cf. Les conditions financières).
- Un logement (50m<sup>2</sup> à Fugitif), un espace modulaire (50m<sup>2</sup> à Fugitif) et un atelier collectif (35 m<sup>2</sup> dans un espace de 120 m<sup>2</sup> à Westwerk) sont à la disposition des résidents. L'espace modulaire, nommé "Soej Kritik" dans les moments d'ouverture au public, peut être utilisé comme espace d'exposition, espace de rencontre ou comme espace de travail.
- A leur arrivée, les artistes seront accueillis par les responsables de la résidence - jeunes artistes et acteurs culturels du réseau local de Leipzig - qui assureront aussi un accompagnement tout au long du séjour.
- Afin d'apporter aux artistes en résidence des bagages supplémentaires et une meilleure autonomie, leurs seront proposés une formation professionnelle concernant leurs statuts, fiscale et social, ainsi qu'une interview vidéo documentant leur travail.

## Les conditions financières

- Les résidents disposent chacun de 300 € par mois pour leur usage personnel et de 450 € de frais de production (remboursés sur facture sous 6 mois).
- Les frais de voyage seront pris en charge selon le barème de l'OFAJ (environ 200€/aller-retour) et remboursés sur présentation des tickets de transport.

## Le profil

- Artiste de **moins de 31 ans** (conditions OFAJ, avec possible dérogation jusqu'à 35 ans).
- **Résident en France** (de nationalité française ou ayant fait son cursus universitaire en France).
- Diplômé d'une école d'art ou ayant un travail artistique personnel avancé.

## La sélection

- Souhaitant mettre en place un nouveau protocole de sélection prenant appui sur nos propres expériences d'artistes, le **dossier de candidature** à nous fournir est **entièrement libre, autant dans sa forme que dans son contenu**.
- Si le cadre habituel d'un dossier se traduit par l'exigence de fournir un portfolio, un CV et une lettre de motivation afin de normaliser et simplifier le système de sélection, nous sollicitons cette année, sans exclure nécessairement ces documents, deux formats:
  - une **version courte : en 15 minutes maximum**, donnez-nous à voir, entendre, lire, penser votre monde ainsi qu'à comprendre la raison de votre venue.
  - une version longue facultative : afin d'approfondir vos réflexions et de nous permettre d'accéder à plus d'information vous concernant.
- Ces deux versions sont à envoyer par email ou wetransfer à **residence@fugitif.eu**